

LE COURRIER

DE PROFESSION SPORT ET CULTURE



EDITO

Mélanie comme un symbole !

Le parcours d'une jeune éducatrice sportive conduit assez rarement vers le football. Peut-être est-ce une fois de plus un de ces vieux poncifs rabâchés par la jungle masculine. J'en suis hélas. Je fais pourtant l'effort de mettre à jour mon logiciel interne et je vais tenter ici, d'en faire la démonstration.

J'imagine Mélanie enfant, tapant dans le ballon, regardant le foot à la télévision et, affublée de chaussettes trop grandes, chantant sans retenue en 98 «Et un, et deux et trois zéro !». Mélanie n'aura peut-être pas eu à entendre qu'elle est un garçon manqué, que le foot ne met pas les filles en valeur, et patati et patata ... Aujourd'hui, je constate : Mélanie enseigne le football, gère plusieurs équipes, elle a choisi de réaliser sa passion et Mélanie dit m... à tous ceux qui comme moi sont encore surpris de voir que l'exception demeure toujours et essentiellement dans leur manière de penser. Mélanie n'est pas plus un symbole que Mme Bachelet succédant à Pinochet au Chili, que Mme Dilma Rousseff succédant à Lula au Brésil ou encore que Mme Thorning-Schmidt premier ministre danois «qui ne fait pas du charme» mais plaisante avec Obama lors des obsèques de Madiba. Ces femmes font juste bien ce qu'elles ont décidé de faire, simplement et souvent avec talent.

Mélanie est une jeune éducatrice et elle nous fait l'honneur de paraître dans notre petit journal. Elle s'est imposée à son club par sa volonté et ses qualités et si elle est quand même un symbole, c'est parce qu'elle incarne notre présent et notre Avenir à tous qui, j'en suis certain maintenant, ne dépendent sûrement pas que d'une petite moitié de l'humanité.

Bonne année 2014 à toutes... et à tous.

Rémy Théveny, Président

ACTUALITÉS

PAGE 2-3

Ain Profession Sport et Culture devient organisme de formation
Zoom sur un emploi d'avenir
Rythmes scolaires
Portrait : Mélanie Paturel, éducatrice

ÉVÉNEMENTS

PAGE 3

Ain Formations Métiers

INFOS CRIB

PAGE 4

FORMATIONS

PAGE 4



toute L'équipe d'AIN PROFESSION
SPORT et CULTURE vous présente ses
meILLEURS vœux POUR

2014



Retrouvez-nous sur



Ain Profession Sport et Culture devient organisme de formation

Ain Profession Sport et Culture a toujours fait de l'emploi sa priorité. Devenir organisme de formation n'était qu'une suite logique permettant d'accompagner le maximum de personnes à intégrer les associations départementales. Aussi depuis novembre 2013, l'association propose la formation : «découverte et sensibilisation aux métiers du milieu associatif».



L'objectif principal de cette formation est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes, et notamment des emplois d'avenir par la découverte de leur futur environnement professionnel. Il s'agit de rassembler des personnes autour d'un projet et de leur donner les clés et les connaissances indispensables pour une bonne intégration dans ce secteur professionnel atypique qu'est le milieu associatif.

Le public prioritaire concerné par cette action est le public en difficulté d'insertion socio-professionnelle :

- Le public en contrat d'avenir
- Le public en contrat CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi)
- Le public orienté par les prescripteurs vers les «parcours pré-qualifiants»
- Le public ayant des difficultés pour accéder aux qualifications mais pour autant n'étant pas défini comme prioritaire par le Ministère ou par le Conseil régional.

La première session accueille six personnes aux parcours différents dont cinq en contrat d'avenir.



zoom

sur un emploi d'avenir



Travailler en partenariat avec les missions locales sur le dispositif des contrats d'avenir est apparu comme évidence à Ain Profession Sport et Culture pour permettre à plusieurs structures de mutualiser un emploi. A ce jour l'association emploie quatre personnes en contrat d'avenir.

Zoom sur Aymerick Makatuki qui bénéficie de ce dispositif.

En Nouvelle Calédonie, Aymerick Makatuki se destinait à une carrière dans le hand-ball mais une blessure aux ligaments croisés l'immobilise.



Credit photo Carine MONFRAY

Aymerick, se concentre alors sur ses études et obtient un CAP Menuiserie. Le sport étant son leitmotiv il décide cependant de s'orienter dans les métiers du sport et suis une formation de deux mois pour devenir à la fois surveillant scolaire et amateur sportif auprès des jeunes en difficultés. Il arrive en Métropole le 24 septembre 2012 pour une formation. Juin 2013, une rencontre lors d'un tournoi ultra-marin à Paris avec son club "AS DUMBEA" le conduit au club de Bourg-en Bresse qui recherche à ce moment-là un pivot. Le Président du Club et l'entraîneur orientent Aymerick chez Ain Profession Sport et Culture où s'engage un accompagnement.

Ainsi un contrat d'avenir, porté par Ain Profession Sport et Culture, se met en place avec la mission locale pour une mutualisation de postes sur le club de Hand de Bourg et le club de Tennis de Peronnas.

Aymerick bénéficie alors du 1% logement qui lui permet de s'installer à Bourg.

«Aujourd'hui je suis une formation avec Ain Profession Sport et Culture qui permet vraiment de répondre à mon projet personnel. Les modules sont très bien adaptés à mes besoins» se félicite Aymerick.

Changements de rythmes éducatifs : pensez Ain Profession Sport & Culture

Depuis début 2013, Ain Profession Sport & Culture s'attache à accompagner les collectivités sur la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs.

Ain Profession Sport et Culture, association soutenue par le Ministère de la jeunesse et des sports, le Conseil Régional et le Conseil Général, est spécialisée dans l'emploi sportif et l'animation dans le département de l'Ain. Depuis plus de 20 ans, l'association gère un réseau d'intervenants professionnels (éducateurs sportifs spécialisés, intervenants théâtre, musique, arts plastiques...) qualifiés et formés régulièrement.

Forte de cette expérience, l'association met à disposition du personnel qualifié pour répondre aux obligations légales d'une part mais aussi pour mutualiser le temps de travail de ces intervenants.

L'association fournit également les prestations annexes (établissement de fiches de payes, déclarations administratives..) et adresse à la commune la facture correspondante.

Ain Profession Sport et Culture peut également être support gratuitement :

de votre réflexion pour mettre en œuvre vos projets éducatifs territoriaux dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

pour mettre en place des contrats spécifiques de retour à l'emploi (contrat d'avenir, CUI...) permettant aux communes de bénéficier d'aide pour les financer.

PORTRAIT



Mélanie Paturel, une passionnée au centre du terrain !

Du haut de ses 23 ans, Mélanie a déjà une solide expérience dans le métier. Dès l'âge de 15 ans, elle s'engage dans le bénévolat en tant qu'éducatrice et responsable de catégorie du football d'animation au sein du FC Dombes et du district de l'Ain sur les actions féminines. Parallèlement, elle conjugue avec succès ses études et sa passion et obtient son Bac S option EPS, un DUT Statistique et informatique décisionnelle (STID) et des diplômes dans le football - Jeune Cadre à 15 ans, Initiateur 1 et 2 à 18 ans, Animateur seniors à 19 ans, BEES 1 option football à 21 ans. A 20 ans Mélanie fait le choix de sa carrière : **«J'ai commencé à entraîner pour aider et remercier mon club de l'époque. Puis j'ai pris goût à encadrer bénévolement les enfants au sein du FC DOMBES et du district de l'Ain. Réussissant avec succès les diplômes fédéraux, j'ai pris conscience de mes**

capacités. Aujourd'hui Je suis heureuse de faire de ma passion mon métier. Ce métier me permet de partager, de me remettre en question et de chercher à progresser sans cesse pour être la meilleure possible. Transmettre un meilleur savoir à mes joueuses, les connaissances et les valeurs que j'ai acquises est pour moi une grande fierté.»

Mélanie croise Ain Profession Sport et Culture lors d'un tournoi. L'échange de CV se fait et l'association accompagne son évolution. **«Ain Profession Sport et Culture m'a permis de trouver des emplois notamment dans l'encadrement de stage loisir. J'en ai aussi parlé à des amis, professeurs de fitness. L'association leur a également permis de trouver du travail. Aujourd'hui, je suis employée au district de l'Ain en tant qu'éducateur sportif et au FCBP en tant que coordonnatrice du pôle féminin et suis toujours en contact avec Ain Profession Sport et Culture qui gère les fiches payes des salariés du District de l'Ain»** Mélanie est devenue une actrice incontournable dans le football féminin du département. Ain Profession Sport et Culture lui souhaite une très belle carrière.

ÉVÉNEMENTS

Ain'formations métiers intègre la filière sport

Les jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 mars 2014, se tiendront les rencontres **Ain'formations métiers à Ainterexpo Bourg-en-Bresse** présentant **12 filières en démonstration pour se faire une idée concrète des métiers qui recrutent dans l'Ain.**

Cette initiative permet aux jeunes de disposer d'une information complète pour parfaire



leur orientation. Elle sert à promouvoir les filières qui recrutent dans l'Ain et les formations qui s'y rapportent. Pour la première fois, Ain'formations métiers intègre la filière sport. Ain Profession Sport et Culture sera aux côtés du Conseil Général de l'Ain sur cet événement afin d'accompagner les jeunes dans la connaissance des métiers du sport.

Mise en place d'une durée minimale de travail à compter du 1^{er} janvier 2014

L'article L.3123-14-1 du code du travail fixe la durée minimale de travail à 24 heures par semaine à compter du 1er janvier 2014. Concrètement, cela signifie que tous les contrats de travail à temps partiel doivent, par principe, prévoir une durée minimale de travail de 24 heures.

Des dérogations sont cependant prévues par la loi :

- > Les entreprises de travail temporaire d'insertion et les associations intermédiaires pourront proposer à leurs salariés une durée du travail inférieure, lorsque le parcours d'insertion le justifie.
- > Les salariés de moins de 26 ans poursuivant leurs études pourront se voir fixer une durée du travail inférieure compatible avec leurs études.
- > A la demande du salarié, une durée du travail inférieure à 24 heures pourra être fixée, par demande écrite et motivée, pour lui permettre soit de faire face à des contraintes personnelles, soit de cumuler plusieurs activités afin d'atteindre une durée globale d'activité correspondant à un temps plein ou au moins égale à 24 heures.

Une convention ou un accord de branche étendu pourra fixer une durée du travail inférieure à 24 heures à condition de comporter des garanties quant à la mise en œuvre d'horaires réguliers ou permettant au salarié de cumuler plusieurs activités afin d'atteindre une durée globale d'activité correspondant à un temps plein ou au moins égale à 24 heures. A noter que les discussions ont été ouvertes à ce sujet dans les branches du sport et de l'animation.

Des règles transitoires sont mises en place jusqu'au 31 décembre 2015 pour les contrats à temps partiel en cours au 1er janvier 2014. Pour ces derniers, la loi prévoit que la durée minimale de 24 heures ne sera applicable que si le salarié en fait la demande. En outre, l'employeur pourra refuser s'il justifie d'une impossibilité liée à l'activité économique de l'entreprise.

A noter que ces nouvelles règles relatives au temps partiel n'impactent pas le CDI intermittent, contrat de travail juridiquement autonome et distinct du contrat à temps partiel.

FORMATIONS

Retrouvez le planning des formations pour les bénévoles sur www.ain-profession-sport/crib



NOUVEAUX HORAIRES
pour QUESTIONS D'ASSO !



mardi 20h00

mercredi 18h15

samedi 9h00

Chaque semaine, l'association Ain Profession Sport et Culture se joint à Radio Aléo pour vous aider dans la gestion de votre association.

Emission réalisée par **Julien Fourneau de l'APSC** et **Sandra Thillier de Radio Aléo**.

Tous les 3^{èmes} mardis de chaque mois, l'émission est en direct à 17h15. "Questions d'asso" est à destination des associations sportives.... En collaboration avec le conseil régional, cette émission répond à vos questions !

Vous pouvez laisser vos questions :

crib01@ain-profession-sport.fr ou sur radioaleo@yahoo.fr

Retrouvez nos émissions en podcast sur :

<http://ain-profession-sport.fr/crib/podcast>



COUPON D'ADHÉSION à Ain Profession Sport et Culture

Nom de la structure adhérente :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Merci de joindre votre règlement de 35 euros à l'ordre d'Ain Profession Sport et Culture.

Coordonnées des membres désirant recevoir notre journal trimestriel (3 personnes maximum) :

Comme nous, vous souhaitez soutenir les actions en faveur de l'emploi associatif sportif et socio-culturel du département, adhérez à **Ain Profession Sport et Culture - ZA de Domagne - 01250 Ceyzériat.**